Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT -

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord- 1080 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 8 mai 2014, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de 10 000 000 de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de 10 000 000 d'actions nouvelles gratuites, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de 80 000 000 de dinars à 90 000 000 de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de 10 000 000 de dinars, en prélevant ce montant du compte "réserves pour réinvestissements exonérés", sur la partie devenue disponible, et l'émission de 10 000 000 d'actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour huit (8) actions anciennes, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2013. Le capital sera ainsi porté de 80 000 000 de dinars à 90 000 000 de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2013.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du 20 mai 2014.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2013, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **20 mai 2014**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 20 mai 2014.

Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du 20 mai 2014.